



B04

Objet	Frais d'arbitrage
NOM	
Prénom	
Ville	
Date	
Lieu	

Match n°	
Catégorie	Division
Equipes en présence	Groupe

Nous rappelons que la distance parcourue doit être calculée sur le trajet le plus rapide, (suivant le distancier « via Michelin ») domicile – lieu de mission

Nombre de kms parcourus (Trajet aller)	X 0,892*	€
Indemnité arbitrage		35 €
Somme à percevoir	Par équipe :	€

0,892* : montant correspondant à un trajet aller et retour : (0,446X2))

Signature du demandeur :

Ce document est valable que pour les compétitions DISTRICT. Concernant les compétitions LIGUE, les frais de déplacement se font par virement (le 15 du mois suivant votre match).
Rappel : se référer à la fiche "Remboursement des frais compétitions District"



B04

Objet	Frais d'arbitrage
NOM	
Prénom	
Ville	
Date	
Lieu	

Match n°	
Catégorie	Division
Equipes en présence	Groupe

Nous rappelons que la distance parcourue doit être calculée sur le trajet le plus rapide, (suivant le distancier « via Michelin ») domicile – lieu de mission

Nombre de kms parcourus (Trajet aller)	X 0,892*	€
Indemnité arbitrage		35 €
Somme à percevoir	Par équipe :	€

0,892* : montant correspondant à un trajet aller/retour : (0,446X2))

Signature du demandeur :

Ce document est valable que pour les compétitions DISTRICT. Concernant les compétitions LIGUE, les frais de déplacement se font par virement (le 15 du mois suivant votre match).
Rappel : se référer à la fiche "Remboursement des frais compétitions District"